

LA VENERABLE MARGUERITE DUFROST DE LAJEMMERAIS

Veuve d'Youville

Les EE^{mes} cardinaux et les RR^{mes} prélats, officiers et consultants de la S. Congrégation des Rites, se sont réunis le 10 juillet, au palais du Vatican, pour y tenir une séance ordinaire.

Ils y ont examiné et résolu plusieurs questions se référant à des préliminaires de causes de saints. Parmi ces questions il y en a une qui intéresse particulièrement les canadiens : c'est celle intitulée du diocèse de Montréal, au Canada.

Elle a pour objet de constater l'observation des décrets d'Urbain VIII sur l'abstention de tout culte public envers la vénérable Servante de Dieu, Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, fondatrice et première supérieure des Sœurs Grises à Montréal.

Après avoir étudié avec le plus grand soin tous les mémoires et les documents déposés devant eux, les EE^{mes} cardinaux et les RR^{mes} prélats ont déclaré que les ordonnances du pape Urbain VIII, prescrivant l'abstention du tout culte public, avant le jugement du Saint-Siège, avaient été suffisamment observées.

Cette cause a eu pour cardinal ponent ou rapporteur l'Éme Aloisi-Masella, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et pour postulateur, M. l'abbé Captier, aujourd'hui supérieur général de la Communauté de Saint Sulpice.

La Servante de Dieu avait été déclarée Vénérable le 28 avril de l'année 1892 ; c'est-à-dire qu'à cette date le Saint-Père a permis l'instruction de son procès de Béatification. C'est à ce moment que commencent les innombrables informations faites directement par l'autorité pontificale. Quelques-unes sont achevées avec l'heureux résultat que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs.

Avant que le Vénérable d'Youville soit déclarée Bienheureuse il se passera sans doute encore plusieurs années, car la procédure de l'Eglise en ces matières est longue, minutieuse et dure quelquefois plus d'un siècle ; quoiqu'il en soit la nouvelle qui nous arrive de Rome est bien propre à nous réjouir et nous en félicitons tout particulièrement les Sœurs Grises de Montréal.

Nous avons des raisons de l'espérer, la Servante de Dieu montrera peu à peu au faite de la gloire surnaturelle en ce monde.